



ancenis-saint-gereon.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE N°2026-085

Conseil municipal du 29 juin 2026

Présents : ORHON Rémy, LOIRAT Mireille, CAILLET Florent, COTTINEAU Mélanie, KERVADEC Renan, RICOUL Audrey, BOUYER Arnaud, GOISET Monique, André-Jean VIEAU (arrivé à 19h49) RIALET Myriam, AUNEAU Olivier, GOUDE Patrice, BILLEY Bernadette, CUSSONNEAU Anne-Sophie, CADOREL Laure, STADELMANN Francky, BOYER Bertrand, DESMONTS Olivier, MOUTEL-COCHAIS Marine, PARNET Sylvain, TERROM Séverine, ROYER Etienne, LETELLIER Karine, AUBRY Julie, BERLIOZ Déborah, ONILLON Jean-Michel, TERRIEN Alex, POIRIER Nathalie, RAYMOND Nicolas, BILLARD Catherine, JUTEAU Antoine, DANIEAU François, PINET Nora, ZAREMBA Jean-François

Excusée(s) : CHAUVET-GUERIN Aurélien

Pouvoirs : CHAUVET-GUERIN Aurélien à Déborah BERLIOZ

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents ou représentés : 35

Date de la convocation : 23/06/2026

Date de la publication : 30/06/2026

2026-085 COMMANDE PUBLIQUE – AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN AVENANT N° 1 AU LOT N° 4 DU MARCHÉ DE FOURNITURE DE CARBURANTS ROUTIERS PAR CARTES ACCREDITIVES ET PRESTATION ANNEXE, DE GASOIL NON ROUTIER, DE CARBURANT PRÊT À L'EMPLOI, DE GRAISSES ET LUBRIFIANTS POUR L'ENSEMBLE DES VÉHICULES ET ENGINS DE LA COMMUNE, PASSÉ EN APPEL D'OFFRES OUVERT

Rapporteur : Arnaud BOUYER

L'instabilité du contexte géopolitique actuel entraîne de fortes perturbations à l'échelle mondiale, notamment dans le secteur du présent marché de fourniture de carburants, avec pour conséquence une disponibilité réduite des matières premières et une augmentation conséquente de leurs tarifs.

Face à la détérioration en particulier des conditions d'exécution du lot n° 4 - Fourniture et livraison de graisses et lubrifiants du marché en question et afin de maintenir un niveau de service de qualité, l'attributaire du marché, la société PICOTY, demande la revalorisation des tarifs du marché.

Ce lot avait été attribué dans le cadre d'un accord-cadre à bons de commandes mono-attributaire avec montant maximum annuel et sur la base d'un bordereau de prix unitaires.

Chaque ligne du bordereau des prix unitaires est impactée par cette augmentation, qui oscille entre 2,35 % et 4,88 %, selon le type de fourniture.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 1414-2, L. 1414-4 ;

VU le Code de la commande publique, notamment l'article L.2194-1 ;

VU la délibération n° 2026-032 du 20 mars 2026 portant élection du Maire ;

VU la délibération n° 2025-127 du 15 décembre 2025 autorisant notamment la signature du lot n° 4 - Fourniture et livraison de graisses et lubrifiants du marché de fourniture de carburants routiers par cartes accréditatives et prestation annexe, de gasoil non routier, de carburant prêt à l'emploi, de graisses et lubrifiants pour l'ensemble des véhicules et engins de la commune ;

VU la notification du lot n° 4 - Fourniture et livraison de graisses et lubrifiants du marché de fourniture de carburants en date du 16 février 2026 et son début d'exécution à cette même date ;

VU la demande argumentée formulée par l'attributaire du marché, la société PICOTY, de revalorisation des tarifs unitaires du marché, en date du 18 mai 2026 ;

VU le projet d'avenant n° 1 au marché, annexé à la présente délibération ;

VU l'information à la commission des finances réunie le 18 juin 2026, ainsi qu'à la commission des marchés publics réunie le 25 juin 2026, s'agissant d'un avenant d'un montant inférieur à 5 % et donc non soumis pour avis à la commission d'appel d'offres ;

CONSIDÉRANT la nécessité de répondre favorablement à la demande de la société PICOTY, afin permettre la continuité d'exécution du marché ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après un vote dont le résultat est le suivant :

Présents ou représentés : 35

Votants : 35

Abstentions : 0

Exprimés : 35

Pour : 35

Contre : 0

DECIDE que cette revalorisation des tarifs unitaires est limitée à l'année en cours d'exécution sans impact sur le montant maximum annuel.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 au lot n° 4 - Fourniture et livraison de graisses et lubrifiants du marché de fourniture de carburants routiers par cartes accréditatives et prestation annexe, de gasoil non routier, de carburant prêt à l'emploi, de graisses et lubrifiants pour l'ensemble des véhicules et engins de la commune avec la société PICOTY.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision et toutes les pièces afférentes, à intervenir avec le prestataire indiqué ci-dessus.

Le Maire,
Rémy ORHON



Les secrétaires de séance,
Mélanie COTTINEAU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Cottineau'.

Jean-François ZAREMBA

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J. Zarembo'.

Publication sur le site internet le : 30/06/2026
Transmission au contrôle de légalité le :

Cet acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la notification.

Lot 4 BPU Graisses et lubrifiants

Désignation	Références et normes		REF	PRODUIT AVIA	Conditionnement	Prix unitaire € ht marché initial	TVA	Autres taxes (REP)	Prix unitaire € TTC	Prix unitaire € ht 20/04/2026	% augmentation
Huile moteur diesel / turbo diesel et essence 100% synthétique	10 W 40	ACEA : A3 / B3 / B4 / E3 / E5 / E7 ; API : SL / CF / CI			Tonnelet 220	587.40	120.12	13.20	720.72	616.00	4.87%
			101008421	AVIA TURBOSYNTH CFE 10W40	Fût 215	574.05	117.45	13.20	704.70	602.00	4.87%
Huile moteur diesel / turbo diesel et essence	10 W 30	ACEA : E7 / E9; API : CK-4 ; RLD3-RLD4			Tonnelet 220	662.20	135.08	13.20	810.48	693.00	4.65%
			101008921	AVIA TURBOSYNTH FE 10W30	Fût 215	647.15	132.07	13.20	792.42	677.25	4.65%
Huile Moteur Ess Diesel 100% synthétique	5 W 30	ACEA : C2			Tonnelet 220	697.40	142.12	13.20	852.72	730.40	4.73%
			101001221	AVIA SYNTH 5W30 LS C3	Fût 215	681.55	138.95	13.20	833.70	713.80	4.73%
Huile Moteur Ess Diesel 100% synthétique	5 W 30	ACEA : C3			Tonnelet 220	697.40	142.12	13.20	852.72	730.40	4.73%
			101001221	AVIA SYNTH 5W30 LS C3	Fût 215	681.55	138.95	13.20	833.70	713.80	4.73%
Huile Moteur Ess Diesel 100% synthétique	5 W 40	ACEA : C4			Tonnelet 220	726.00	147.84	13.20	887.04	761.20	4.85%
			101001121	AVIA SYNTH 5W30 LS C4	Fût 215	709.50	144.54	13.20	867.24	743.90	4.85%
Huile moteur 4Tps SAE	15 W 40	CG-4#SJ			Tonnelet 220	488.40	100.32	13.20	601.92	510.40	4.50%
			101002821	AVIA MULTI HDC R PLUS 15W40	Fût 215	477.30	98.1	13.20	588.60	498.80	4.50%
Huile hydraulique (catégorie HV, HVLP : Poclain)	ISO 46	PO - 00552 - 13P / P11032-03 NF 485603 HV			Tonnelet 220	481.80	99.00	13.20	594.00	503.80	4.57%
			101007321	AVIA PEL-P 46	Fût 215	470.85	96.81	13.20	580.86	492.35	4.57%
Huile boîte API GL5-2105D	75 W 80	API GL5			bidon 2	8.20	1.68	0.18	10.06	8.60	4.88%
			101005404	AVIA SYNTHOGEAR RLD 75W80	Bidon 2	8.20	1.68	0.18	10.06	8.60	4.88%
Huile boîte API GL4	75 W 80	BZV-API GL4-ZF ML02D			bidon 2	8.20	1.68	0.18	10.06	8.60	4.88%
			101005404	AVIA SYNTHOGEAR RLD 75W80	Bidon 2	8.20	1.68	0.18	10.06	8.60	4.88%
Huile boîte pont API GL5	80 W 90	API GL5 -2105D			bidon 5	13.60	2.78	0.30	16.68	14.25	4.78%
			101005507	AVIA MULTI HYPOID EPR 80W90	Bidon 5	13.60	2.78	0.30	16.68	14.25	4.78%
Huile filtrante de chaîne tronçonneuse	100				bidon 5	9.45	1.95	0.30	11.70	9.90	4.76%
			101016007	AVIA NTH 18	bidon 5	9.45	1.95	0.30	11.70	9.90	4.76%
Graisse haute performance verte					Tonnelet 60	235.20	47.88	4.20	287.28	246.60	4.85%
			104011013	AVIA SPECIALE LD-XP	Tambour 50	196.00	40.04	4.20	240.24	205.50	4.85%
Liquide de refroidissement -35 universel		Afnor NFR 15.601 Type 3			200	246.00	49.20	0	295.20	258.00	4.88%
			122002319	AVIAGEL LPR-35 UNIVERSEL	Fût 210	258.30	51.66	0	309.96	270.90	4.88%

Désignation	Références et normes		REF	PRODUIT AVIA	Conditionnement	Prix unitaire € ht marché initial	TVA	Autres taxes (REP)	Prix unitaire € TTC	Prix unitaire € ht 20/04/2026	% augmentation
Additif AD blue qualité supérieur					Tonnelet 200	170.00	34.00	0	204.00	174.00	2.35%
			305003516	DIMINOX	Fût 210	178.50	35.70	0	214.20	182.70	2.35%

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 1

FOURNITURE DE CARBURANTS ROUTIERS PAR CARTES ACCREDITIVES ET
PRESTATION ANNEXE, DE GASOIL NON ROUTIER, DE CARBURANT PRET A L'EMPLOI,
DE GRAISSES ET LUBRIFIANTS POUR L'ENSEMBLE DES VEHICULES ET ENGINS DE LA
COMMUNE

Lot n° 4 – Fourniture et livraison de graisses et lubrifiants

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Commune d'Ancenis-Saint-Géréon
Place du Maréchal Foch – CS 30217
44156 Ancenis-Saint-Géréon cedex
Tél. : 02 40 83 87 00
Courriel : mairie@ancenis-saint-gereon.fr
<https://www.ancenis-saint-gereon.fr/>
N° SIRET : 200 083 228 000 11

B - Identification du titulaire du marché public

PICOTY
Rue André et Guy Picoty
BP 1
23300 La Souterraine
Tél : 05 55 89 38 05 / 05 55 89 38 66
Courriel : marches.lubs@picoty.fr
N° SIRET : 777 347 386 00057

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public :

Fourniture de carburants routiers par cartes accréditives et prestation annexe, de gasoil non routier, de carburant prêt à l'emploi, de graisses et lubrifiants pour l'ensemble des véhicules et engins de la commune (202310110939 - 4 lots)

Lot n°4 Fourniture et livraison de graisses et lubrifiants

■ Date de la notification du marché public : 16/02/2026

■ Durée d'exécution du marché public : 12 mois, à compter de la notification – Reconduction tacite, trois fois, par période de 12 mois, pour le même montant maximum annuel.

■ Montant initial du marché public :

Accord-cadre mono-attributaire, à bons de commande, conformément aux prix unitaires du BPU, avec montant maximum annuel de 10 000,00 € ht

Envoyé en préfecture le 01/07/2026

Reçu en préfecture le 01/07/2026

Publié le



ID : 044-200083228-20260629-2026DELIB085-DE

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

L'instabilité du contexte géopolitique actuel entraîne de fortes perturbations à l'échelle mondiale, notamment dans le secteur du présent marché, avec pour conséquence une disponibilité réduite des matières premières et une augmentation conséquente de leurs tarifs.

Face à la détérioration des conditions d'exécution du marché et afin de maintenir un niveau de service de qualité, l'attributaire du marché, la société PICOTY, demande la revalorisation des tarifs du marché.

En réponse, et sur la base du courrier explicatif produit par le prestataire au pouvoir adjudicateur, l'avenant n° 1 porte sur l'évolution des prix unitaires sur une période limitée, à savoir durant la 1^{ère} année du marché, donc antérieurement à la révision annuelle contractuelle du marché.

Cet avenant s'appuie sur les dispositions du Code de la commande publique, notamment l'article L2194-1, et celles portées à l'article 6.3 du CCAP du présent marché, à savoir la clause de réexamen.

Chaque ligne du bordereau des prix unitaires est impactée par cette augmentation, qui oscille entre 2,35 % et 4,88 %, selon le type de fourniture. Le BPU revalorisé est annexé au présent avenant. Il entrera en vigueur à compter de la notification du présent avenant au prestataire.

A compter de la seconde année du marché, il sera à nouveau fait application du BPU initialement notifié. Ce même BPU bénéficiera de la révision annuelle des prix, conformément aux conditions initiales du marché, à la date d'anniversaire, en cas de reconduction.

En cas d'évolution favorable des conditions tarifaires avant l'échéance de la première année du marché, la société PICOTY s'engage à formuler une proposition d'ajustement à la baisse du BPU.

Compte-tenu de l'impact de cette évolution, à budget constant du pouvoir adjudicateur, le titulaire accepte de transmettre, à tout moment et sur simple demande du pouvoir adjudicateur, tout document justifiant les coûts d'approvisionnement des produits, objet du marché, pratiqués par les fournisseurs du titulaire.

La prise en compte des nouveaux prix unitaires est sans incidence sur le montant maximum annuel du présent marché.

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)